

ACTION URGENTE

GUINÉE. CINQ MILITANTS EN DÉTENTION

Cinq militants en faveur de la démocratie, Alseny Farinta Camara, Moussa Sanoh, Boubacar Diallo, Thierno Seydi Ly et Thierno Oumar Barry, ont été arrêtés le 14 novembre 2019 à Kindia, dans l'ouest de la Guinée, et inculpés de participation à un rassemblement non autorisé. Ils sont tous membres du Front national pour la défense de la Constitution (FNDC). Deux d'entre eux ont besoin de soins médicaux.

PASSEZ À L'ACTION : ENVOYEZ UN APPEL EN UTILISANT VOS PROPRES MOTS OU EN VOUS INSPIRANT DU MODÈLE DE LETTRE CI-DESSOUS

*Ministre de la Justice
Mamadou Lamine Fofana
BP 564, Conakry
Guinée*

Courriel : kolycamara1@yahoo.com (chef de cabinet du ministre de la Justice)

Monsieur le Ministre,

Je vous écris au sujet de cinq militants en faveur de la démocratie et membres du FNDC qui ont été arrêtés le 14 novembre 2019 et sont depuis lors incarcérés dans la prison de Kindia, dans l'ouest de la Guinée, pour avoir participé à une manifestation contre la révision de la Constitution de la Guinée.

Alseny Farinta Camara, Moussa Sanoh, Boubacar Diallo, Thierno Seydi Ly et Thierno Oumar Barry sont inculpés de participation à un rassemblement non autorisé.

Alseny Farinta Camara, coordonnateur local du FNDC, dit avoir été soumis à des mauvais traitements par des policiers lors de son arrestation ; de plus, selon des proches, son état de santé est fragile. Moussa Sanoh souffre d'asthme et la surpopulation qui règne dans la prison met sa santé en danger.

Les actes décrits ci-dessus constituent une violation flagrante du droit à la liberté d'expression et de réunion pacifique, qui sont garantis en vertu de la Constitution de la Guinée (articles 7 et 10) et des obligations internationales qui incombent à la Guinée.

À la lumière de ce qui précède, je vous prie instamment :

- de libérer ces militants dans les meilleurs délais et sans condition et d'abandonner les charges retenues contre eux ;*
- dans l'attente de leur libération, de faire le nécessaire pour qu'Alseny Farinta Camara et Moussa Sanoh bénéficient de soins de santé adéquats ;*
- de veiller à ce qu'il n'y ait plus d'arrestations liées à l'exercice du droit de réunion pacifique ;*
- de diligenter une enquête efficace sur les allégations selon lesquelles des mauvais traitements ont été infligés à Alseny Farinta Camara lors de son arrestation.*

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération,

COMPLEMENT D'INFORMATION

Le 12 novembre, le maire de la commune urbaine de Kindia a interdit une manifestation prévue le 14 novembre par l'antenne régionale du Front national pour la défense de la Constitution (FNDC), au motif qu'une cérémonie organisée par les autorités locales devait avoir lieu le même jour. Les coordonnateurs locaux du FNDC ont estimé que cette décision était dénuée de fondement et ont maintenu la manifestation.

Les cinq militants ont été appréhendés quelques minutes avant le début de la manifestation, organisée pour protester contre la révision de la Constitution de la Guinée. Ils se trouvaient à un point de ralliement, où ils attendaient les manifestants, quand la police les a arrêtés.

Les cinq militants ont été transférés le jour même dans la prison de Kindia, où ils sont incarcérés depuis lors. Ils ont tous été inculpés de participation à un rassemblement non autorisé.

Au moins 25 militants, dont des membres du Front national pour la défense de la Constitution (FNDC), ont été arrêtés depuis le 14 novembre à Kindia et à Conakry, également dans l'ouest de la Guinée, lors de manifestations contre la révision de la Constitution.

Le FNDC est une coalition de groupes non gouvernementaux et de partis d'opposition qui ont boycotté le processus de consultation à l'origine des manifestations nationales contre une éventuelle révision de la Constitution en octobre. Depuis que le FNDC a annoncé les premières manifestations, au moins 16 manifestants et passants ont été tués au cours d'actions de protestation entre le 12 octobre et le 14 novembre. Des dirigeants de mouvements en faveur de la démocratie et de nombreux manifestants ont été arrêtés et condamnés. Le 22 octobre, cinq autres dirigeants nationaux du FNDC, dont le coordonnateur national, Aboudoulaye Sanoh, ont été condamnés à des peines allant de six à 12 mois d'emprisonnement.

LANGUE(S) À PRIVILÉGIER POUR LA RÉDACTION DE VOS APPELS : français
Vous pouvez également écrire dans votre propre langue.

MERCI D'AGIR DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS ET AVANT LE : 9 JANVIER 2020.
Au-delà de cette date, vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir.

PRÉNOM, NOM ET PRONOM A UTILISER : Alseny Farinta Camara (il), Moussa Sanoh (il), Boubacar Diallo (il), Thierno Seydi Ly (il) et Thierno Oumar Barry (il).

LIEN VERS L'AU PRÉCÉDENTE : N/A